

ACCUEIL ACTUALITÉS AGENDA NOTRE VILLAGE LA MAIRIE LE CAMPING JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE

Bulletin Municipal Villeneuve de la Raho

NOVEMBRE 2015

SOMMAIRE :

Actualité ... P.1

- Emotion et recueillement

Vie Municipale ... P.2 à 5

- Cérémonie du 1^{er} Novembre
- Cérémonie du 11 Novembre
- Inauguration du Jardin du souvenir
- Exposition
- Repas des Anciens Combattants

Infos Municipales ... P.6 à 7

- Permanence « Habiter Mieux »
- Elections Régionales
- Pont sur le Reart

Jeunesse ... P.8 à 9

- Saveurs d'automne
- Vacances Service Jeunesse
- Mobilisation 10 ans du Pij

Associations ... P.10 à 14

- Football Club
- Junior Association V2r
- Sardane
- Carp' Raho
- Boxe
- Téléthon
- Artisans / Commerçants
- Comité des Fêtes

Prochainement ... P.15

Agenda ... P. 16

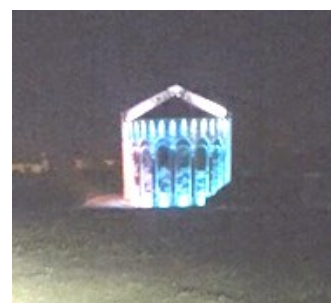
Émotion et recueillement



A l'image de toutes les communes de France, Villeneuve de la Raho a tenu à rendre hommage aux victimes des attentats parisiens perpétrés dans la nuit du 13 Novembre. Madame Jacqueline Irlès, le Conseil Municipal et la population, rassemblés lundi 16 Novembre à midi sur le parvis de l'hôtel de

ville, ont observé une minute de silence pour honorer la mémoire des 130 morts. L'assemblée, particulièrement émue, a manifesté son soutien aux familles des victimes et aux nombreux blessés. Dans une courte allocution Madame le Maire a voulu rappeler qu'à travers ces attentats, c'est la nation toute entière, la République

Française et ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui ont été prises pour cible par des terroristes lâches et fanatiques. Un rassemblement citoyen pour un moment d'union nationale face à la tragédie que vient de vivre notre pays!



La Chapelle a été mise aux couleurs bleu, blanc et rouge.

Retrouvez nous en couleur sur le web : www.villeneuve-de-la-raho.fr



Cérémonie du Souvenir Français le 1^{er} novembre 2015

Le 1er novembre 2015 à 11h30, le comité du Souvenir Français de Villeneuve de la Raho organisait comme chaque année au cimetière de la commune, une cérémonie commémorant la mémoire des morts pour la France. Elle faisait suite aux deux jours de quête au sein de la commune, durant lesquels plusieurs adhérents du comité ont fait appel à la générosité de la population, pour l'entretien des sépultures des morts pour la France. Madame Jacqueline IRLES, Maire de Villeneuve de la Raho, présidait la cérémonie, accompagnée de Monsieur Yves Renard président du comité du Souvenir Français et de Monsieur Christian Compagnon président des anciens combattants. Sous un soleil radieux, les villeneuvoises et les villeneuvois se sont rassemblés autour de la stèle du Souvenir Français avec les élus, les représentants du conseil municipal des jeunes, les porte-drapeaux et les associations patriotiques, afin de rendre un hommage respectueux aux symboles de notre Nation ainsi qu'à ceux qui se sont sacrifiés pour elle. Michèle Chafes-Olieu vice-présidente du comité, lisait un

message du Président Général du Souvenir Français, puis les autorités déposaient une gerbe devant la stèle du Souvenir Français et un bouquet sur les tombes de Louis Bernole et de François Montade, poilus de la Première Guerre mondiale. La sonnerie aux morts résonnait tandis que l'assemblée se recueillait durant la minute de silence avant que ne s'élève le refrain de la Marseillaise.

Tous les participants soulignaient par leur présence et leur attitude digne, que notre village n'oublie pas ceux qui ont donné leur vie pour la France. Madame le Maire entourée des enfants du conseil municipal et des présidents d'associations, remerciait les porte-drapeaux. Ils participaient ainsi à la transmission des valeurs de la République aux jeunes générations. Cette dernière phase parachevait cette cérémonie émouvante. Tous se retrouvaient à la salle Jules Olieu, où Madame le Maire prononçait une allocution chaleureuse et

remerciait les invités de leur présence, dont l'adjudant-chef Guillou de la gendarmerie d'Elné. Elle soulignait la solennité de la cérémonie parfaitement organisée et la participation conséquente des villeneuvois. Elle félicitait les adhérents du Souvenir Français de leur implication pour l'entretien des sépultures des morts pour la France et de leur mobilisation pour faire vivre leur devise «*A nous le Souvenir, à eux l'immortalité*».

Un apéritif républicain offert par le comité du Souvenir Français clôturait agréablement cette manifestation.



11 Novembre 1918 : Une date marquante pour l'histoire de France

Au pied du monument aux morts et un peu plus tard dans la salle des fêtes, a été commémoré le 97^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice qui a mis fin à la première guerre mondiale.

Suivie par une foule nombreuse, cette commémoration a, une fois de plus, permis de rendre hommage à tous ces soldats, morts pour une grande cause : la liberté.

C'est donc un long cortège qui s'est élançé du Square du Souvenir vers le monument aux morts.

En tête, les Porte-drapeaux, suivi de Madame Le Maire, du conseil municipal, des représentants des Pompiers et de la Gendarmerie, des enfants des écoles et de la population villeneuvoise. Après le dépôt d'une gerbe retentit la sonnerie aux morts qui précéda la lecture, par quatre élèves des classes primaires de Madame Pomar et Monsieur Chartier, du message de L'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre).

Après le vibrant hommage rendu aux 30 victimes villeneuvoises mortes au champ d'honneur, Madame le Maire donna lecture du message de Monsieur le Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire; message dans lequel il rend hommage à «tous les morts pour la France» tout en se projetant dans l'avenir: 2016 sera le centenaire des batailles de Verdun et de la Somme. A cet effet, des cérémonies commémoratives seront organisées le 29 Mai à Verdun et le 1^{er} Juillet dans la Somme.

«Un hommage exceptionnel qui doit trouver un relais dans l'ensemble des territoires et pour lequel les maires sont invités à organiser une cérémonie dans leur commune.»

La Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance clôtura cette cérémonie devant le monument aux morts tandis que le cortège se reformait pour prendre la direction de la salle des Fêtes, y écouter l'allocution de Madame le Maire et assister aux différentes remises de médailles. Dans son discours, Madame le Maire se plut à rappeler que lors de cette guerre, «dans l'enfer des tranchées où la boue, le froid et la mort devenaient leur quotidien, nos poilus ont donné une exceptionnelle leçon de courage, de dépassement de soi, d'humanisme et de fraternité» et de poursuivre



«Il faut que l'amour de la patrie démontré par les soldats de la grande guerre soit un exemple pour les jeunes générations.»
En effet, 97 ans après, rendre hommage à ceux qui se sont battus dans l'honneur et la dignité est un témoignage de reconnaissance pour notre jeunesse. Enfin Madame le Maire ajouta qu'en ce jour du 11 Novembre, «S'il est un devoir auquel, tous à notre humble niveau, nous ne pouvons déroger, c'est de continuer à toujours oeuvrer pour la paix entre les peuples et cela passe par la liberté, la tolérance, la solidarité mais aussi par la défense de la laïcité et des valeurs républicaines».

L'allocution terminée, il fut procédé à la remise des médailles.

La Médaille de Reconnaissance de la Nation. Créée par Jacques Chirac, cette médaille est décernée à tous les militaires et à tous les civils s'étant vu attribuer le titre de Reconnaissance de la Nation :

Récipiendaires :

Monsieur Claude Carayon,
Monsieur Roland Batsere,
Monsieur Antoine Torres.

La médaille de Vermeil du Souvenir Français. Toutes les fonctions exercées par les membres du Souvenir Français le sont à titre bénévole. Néanmoins, le Souvenir Français décerne des récompenses à ceux qui servent l'oeuvre avec dévouement.

Récipiendaire :

Monsieur DURAND Maurice.

Enfin, les enfants des écoles reçurent le Diplôme de Reconnaissance des Anciens Combattants.

Cette cérémonie prit fin autour d'un copieux apéritif.

Mais au-delà des multiples manifestations, le 11 Novembre reste une des grandes dates de la vie commémorative française. Jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'armistice de 1918. Un armistice, demandé par les autorités civiles allemandes en total désaccord avec les autorités militaires.

Ces dernières, malgré l'échec de l'offensive de la seconde bataille de la Marne en juillet, semblaient vouloir en ignorer les conséquences et par là refuser un armistice.

En Novembre la situation se dégrade considérablement pour l'Allemagne. Sur le plan intérieur une révolution est sur le point d'éclater; des troubles se manifestent dans son armée. Il est temps de demander l'armistice: un armistice conclu pour 36 jours qui sera régulièrement renouvelé jusqu'au traité de paix le 28 Juin 1919 à Versailles. Ses clauses ? Un véritable diktat pour l'Allemagne, diktat vitupéré par Hitler. On connaît la suite !

7 novembre: un samedi bien rempli

Il est inhabituel de voir autant d'évènements se dérouler le même jour dans la commune. C'est pourtant ce qui s'est passé le Samedi 7 Novembre. Ce jour-là, trois manifestations étaient au programme :

L'Inauguration du Jardin du Souvenir



Situé à l'arrière de la chapelle, cet aménagement cinéraire comprend un puisard grillagé recouvert de galets blancs et une bordure de marbre de forme octogonale. Délimitant cet espace, une stèle portant la mention «Jardin du Souvenir» et un système de plaques reprenant l'identité des défunts.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Buissan

en ce qui concerne la marbrerie, Agripal pour les clôtures et Serradell pour l'aménagement paysager.

La cérémonie terminée, l'assistance se dirigea vers la salle des Fêtes Paulin Gourbal où se tenait une deuxième manifestation.



En présence des représentants du Souvenir Français, des Anciens Combattants, des élus et de la population villeneuvoise, Madame le Maire se fit un honneur d'inaugurer ce coin de jardin où reposeront désormais les cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

Par cette réalisation, la commune se met en conformité avec la loi du 19 Décembre 2008, entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2013, stipulant que les communes de plus de 2000 habitants se devaient d'aménager un Jardin du Souvenir.

Sous la houlette du Conseiller Municipal Jacques Robert, chose est désormais réalisée. Le Jardin du Souvenir fait partie des possibilités qui sont offertes aux familles ne souhaitant pas une inhumation de l'urne en pleine terre ou dans le caveau de la concession de famille, ni une inhumation de l'urne en sépulture cinéraire, ni la conservation de ladite urne dans un columbarium.

La dispersion des cendres peut aussi toutefois se

faire en milieu naturel (sauf sur la voie publique). Dans ce cas, la personne qui procèdera à la dispersion des cendres devra obligatoirement en faire la déclaration à la mairie du lieu de naissance de la personne décédée.



Exposition «Villeneuve de la Raho, mon village, mon patrimoine».

Pour l'occasion, aux quatre coins de la salle des Fêtes, étaient exposées les œuvres réalisées par les artistes eux-mêmes ou par les élèves de l'association qu'ils animent.

A l'origine de cette exposition, une jeune stagiaire de la mairie, inscrite au BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) formation professionnelle qui prépare en alternance les stagiaires à devenir animateurs socio-culturels. Cette exposition sert de support au projet d'animation qui fait partie des quatre «validations» indispensables à l'obtention du diplôme.

Pour accompagner cette manifestation, avaient été sollicitées certaines associations comme l'Association Mosaïque dont les réalisations sont maintenant connues de tous, le Foyer de la Raho présentant des dessins du patrimoine, les Sardanistes



de la Raho, l'association Pêche avec des informations sur la faune et la flore locales, le Centre de loisirs dont les encadrements des créations artistiques sont réalisés à partir de matériaux de récupération (cartons pour l'essentiel), l'école maternelle dont les créations laissent déjà deviner quelques futurs talents, mais aussi des artistes indépendants comme Jean Densalat qui ose la couleur et les contrastes pour interpeller le regard ou Jacques Malet auteur d'un diaporama intitulé

«mémoire de mon village». Mais le plus sollicité fut assurément Esteban's ART animant le groupe «Les Enfants de Phoebus». Les œuvres sur le village sont réalisées en utilisant une technique ancestrale mexicaine (cire d'abeille étalée sur un support en bois où le motif, préalablement dessiné, est à compléter avec des bouts de laine qui sont ensuite compactés avec un rouleau) Du grand Art !

Cette exposition, selon la stagiaire, a été organisée

pour permettre un mélange des générations et pour sensibiliser la jeunesse villeneuvoise à la culture et au patrimoine. Défi relevé? À 13h un apéritif fut servi à l'assistance tandis que l'exposition resta ouverte au public jusqu'à 17 heures .



Repas des Anciens Combattants

Comme tous les ans à cette époque, certaines associations se mobilisent pour collecter des fonds afin de financer la recherche qui permettra de venir en aide aux personnes atteintes de cette maladie génétique qu'est la mucoviscidose.

Ainsi, le coup d'envoi des actions en faveur du

Téléthon a été lancé par les Anciens Combattants et le Souvenir Français qui, conjointement, ont organisé un repas réunissant une cinquantaine de personnes salle Jules Olieu,

Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Permanence « Habiter Mieux »



Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration dans votre logement ?
La permanence du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » se tient à Villeneuve le :

Judi 17 décembre 2015 - de 9h à 11h - Salle des mariages

(Permanences suivantes : chaque 3^{ème} jeudi du mois)

Vous pourrez y obtenir des informations relatives :

Aux conditions d'éligibilité aux subventions pour les travaux d'amélioration de votre logement.
Ainsi que des conseils techniques pour votre projet de travaux.



Élections régionales

Dimanche 6 et 13 décembre 2015

Tous les bureaux de vote 1, 2 et 3 pour les élections
des **dimanches 6 et 13 décembre 2015**

sont regroupés

à la **salle Polyvalente** (Espace Sanac - route de Bages).

Ouverture des bureaux de 8h à 18h

Pièce d'identité obligatoire



Rappel: changement d'adresse sur les listes électorales

Si vous déménagez au sein de notre commune
merci de bien vouloir en informer les **services des élections** de la mairie
au **04 68 55 91 05 - 04 68 55 85 36**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
cerfa
N° 12668 * 01

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
À L'USAGE DES CITOYENS FRANÇAIS
(code électoral, articles L. 2 à L. 40)

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL

NOM :
Indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées.

NOM MARITAL (le cas échéant) :

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F

NÉ(E) LE : / / À (commune) :
Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

PAYS :

Demande son inscription sur la liste électorale de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR

• Cocher la case correspondant à votre situation :

- Situation 1 : préparer inscription sur les listes électorales d'une commune française
- Situation 2 : demande d'inscription en cas de **déménagement à l'intérieur d'une même commune française ou d'un même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**
- Situation 3 : demande d'inscription en cas de **changement de commune d'inscription ou en cas de changement d'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**

Dans ce cas, indiquer impérativement le précédent lieu d'inscription :

COMMUNE :
Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

• Pour les personnes également inscrites à l'étranger sur une liste électorale consulaire et qui souhaitent que l'inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune entraîne la radiation de cette liste électorale consulaire, préciser :

- Ambassade ou poste consulaire :
- Pays :

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié)

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel (fortement recommandé) : @

*OUTRE-MER: Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.

Date : / / Signature du demandeur :

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire Inscription par décision judiciaire Inscription d'office

Date de réception de la demande en mairie : / / Date de prise en compte de la demande : / /

La loi n° 76-17 du 6 janvier 1976 relative aux archives numérisées garantit un droit d'accès et de consultation des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
cerfa
N° 51114 * 01

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
DES CITOYENS FRANÇAIS

Recommandations générales

- 1 - Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1^{er} mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir la rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.**
- 2 - Veuillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon lisible.
- 3 - Notez impérativement vos **coordonnées** à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.
- 4 - En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou par courriel, assurez-vous **avant la fin de l'année en cours** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois types** de documents suivants :

- 1 - Le formulaire d'inscription dûment renseigné
Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.
- 2 - Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité
Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :
- carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
- ou passeport (photocopie de la double page où figure votre photo) ;
- ou permis de conduire (valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité).
- 3 - Un justificatif de domicile
Seront acceptées :
- les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;**
- ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Cas particuliers :

- Les personnes domiciliées chez un parent ou un tiers sont invitées à prendre contact avec leur mairie pour connaître les justificatifs à fournir.
- Pour les personnes résidant à l'étranger, seront acceptées :
- les pièces prouvant que vous êtes inscrit(e) au rôle des contributions directes de la commune sur la liste électorale de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) ;
ou
- un certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France et les pièces prouvant que la commune sur la liste de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) est soit : votre commune de naissance ; la commune de votre dernier domicile en France ; la commune de votre dernière résidence en France, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins ; la commune sur la liste électorale de laquelle est né, est inscrit ou a été inscrit un de vos ascendants ; la commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de vos parents au quatrième degré.

NB : la mention « inscrit(e) au registre des Français établis hors de France » suivie du cachet de l'ambassade ou du poste consulaire complet et de la date apposée à la ligne du « cachet de la mairie » vaut certificat d'inscription.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter :

- le service des élections de votre mairie, pour une inscription en France ;
- l'ambassade ou le poste consulaire dont vous dépendez, si vous résidez à l'étranger.

Pont sur le Réart : Perpignan Méditerranée va démarrer les travaux

La réunion publique du 8 décembre prochain, qui se tiendra à la salle des fêtes de Villeneuve-de-la-Raho à partir de 18h30, constitue l'ultime étape d'un projet attendu de tous les habitants et dont le chantier de réalisation va pouvoir démarrer dès le 11 janvier 2016. Trois ans après la mise en service de l'équipement réalisé à proximité du château Cap de Fousté, les inconfortables passages à gué qui ont longtemps isolé la commune lors d'épisodes de fortes pluies ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Une descente dans le lit du Réart, une remontée vers le niveau de la chaussée: deux opérations déjà peu agréables pour les automobilistes mais surtout dangereuses pour les cyclistes brutalement soustraits au confort d'une piste cyclable reliant Villeneuve de la Raho du quartier du Moulin à Vent à Perpignan. Sans compter la brutale montée des eaux et l'irréparable coupure de cet accès lors d'épisodes de fortes pluies.

Porté et financé par Perpignan Méditerranée, à travers un investissement de plus de 4 millions d'euros, l'ouvrage d'art qui va être réalisé en

2016 passera 7,5 mètres au-dessus du lit du torrent, soit une hauteur supérieure à la crue exceptionnelle de 1992.

Le chantier sera conséquent, car pour atteindre cette hauteur en douceur, c'est une longueur de voirie de 500 mètres au total qui va être refaite, le pont mesurant pour sa part près de 100 mètres.

Afin de protéger Villeneuve-de-la-Raho des inondations, une digue de 70 cm de haut va également être construite sur 120 mètres de longueur. Le chantier a, au préalable, nécessité la construction par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) de deux nouveaux pylônes

électriques afin de détourner une ligne haute tension ainsi que l'acquisition d'un terrain de 4,5 hectares pour y déplacer deux espèces protégées : le lézard ocellé et l'euphorbe de terracine...

La déviation par la RD 914, bien connue des Villeneuvois, sera de rigueur pendant la durée des travaux qui devraient s'achever fin 2016. Quant à la piste cyclable bidirectionnelle, bien séparée de la chaussée, elle trouvera sa parfaite continuité au-dessus du torrent. Une largeur de trois mètres sur les 12 qui mesure l'ouvrage lui sera intégralement dévolue.



BAHO • BAIXAS • BOMPAS • CABESTANY • CALCE • CANET-EN-ROUSSILLON • CANOHES • CASES-DE-PENE • CASSAGNES
 ESPIRA-DE-L'AGLY • ESTAGEL • LE BARCARES • LE SOLER • LLUPIA • MONTNER • OPOUL-PERILLOS • PERPIGNAN • PEYRESTORTES
 PEZILLA-LA-RIVIERE • POLLESTRES • PONTEILLA-NYLS • RIVESALTES • SAINTE-MARIE-LA-MER • SAINT-ESTÈVE
 SAINT-FELIU-D'AVALL • SAINT-HIPPOLYTE • SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE • SAINT-NAZAIRE • SALEILLES • TAUTAVEL
 TORREILLES • TOULOUGES • VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE • VILLENEUVE-DE-LA-RAHO • VILLENEUVE-DE-LA-RIVIERE • VINGRAU

www.agglo-perpignanmediterranee.com

Saveurs d'automne dans les restaurants scolaires



Le Jeudi 5 Novembre, un menu gastronomique a été servi par le SIST (Syndicat intercommunal scolaire et de transport Perpignan Méditerranée) à tous les scolaires de son territoire.

Au groupe scolaire Alfred Sauvy de Villeneuve, 197 enfants (37 de la maternelle et 160 du primaire) ont pu déguster un menu proposé et élaboré à

partir de produits du terroir par les chefs des Toques Blanches du Roussillon et réalisé par les chefs de cuisine ELIOR (leader mondial de l'alimentation).

Pour cette 2^{ème} édition, le SIST qui veille à ce que les assiettes des écoliers soient équilibrées sur le plan nutritionnel en misant sur la qualité des produits, a souhaité élargir les actions en

vue d'améliorer la santé par l'alimentation.

A cet effet, tout au long de l'année, des animations pédagogiques ont été menées autour du goût et de la découverte des saveurs.

C'est donc à partir de ces éléments qu'un menu a été élaboré et servi dans tous les restaurants scolaires.

Cake d'Automne aux légumes du Roussillon - Bœuf fleuron des Pyrénées Catalanes et Butternut façon parmentier - Panna cotta vanille bourbon - Brunoise de pommes reinette de Sahorre.

De bons petits plats que les enfants villeneuvois ont apprécié à leur juste valeur.



Vacances à succès pour le Service Jeunesse



Ne pas laisser les enfants dans l'oisiveté pendant les vacances, tel est l'objectif du Service Jeunesse et cet objectif est largement atteint.

C'est ainsi que durant les vacances de Toussaint un grand nombre d'enfants et de jeunes se sont retrouvés au service jeunesse pour profiter des activités toujours aussi attractives,

que ce soit au centre aéré ou au Point Information Jeunesse.

Aux maternelles ont été proposées des sorties animalières à Bompas, à Torreilles et au zoo de Casteil.

En dehors des sorties, la mise en place d'ateliers a été fortement appréciée.

Les primaires dont les vacances étaient organisées

autour du thème «Fais-moi peur mais pas trop» ont eu également droit à un programme diversifié.

Ateliers et sorties (quick, cinéma, golf, bowling, Casteil) ont largement meublé les vacances.

Les adolescents, quant à eux, purent profiter à de multiples activités, sportives (ping-pong, futsal, badminton) ou ludiques (champignons, foire, cinéma, lazer-game, karting...)

Une nouveauté ces vacances: l'instauration de demi-journées «spéciales filles».

Ces demoiselles ont pu participer à des ateliers manucure, faire des sorties shopping et se rendre à Calicéo.

Tout ce petit monde s'est retrouvé le dernier jour pour fêter Halloween!



Mobilisation générale pour les 10 ans du PIJ



Les 10 ans du PIJ : une journée ludique, culturelle et préventive dédiée à la jeunesse.

Bien que le Point Information Jeunesse ait fonctionné auparavant dans le local qui n'était autre que celui occupé aujourd'hui par la Police Municipale, c'est l'année 2005 qui va révéler au public sa véritable dimension.

Déjà, la mise à disposition d'un local plus grand et plus en adéquation avec les nombreuses activités qu'il organise, constitue pour le PIJ un atout important. Cet espace d'accueil et d'information, faut-il le rappeler, permet aux jeunes d'avoir accès à une information complète, pratique et actualisée sur des sujets qui les concernent et qui les intéressent.

Dix ans d'existence, ça se fête! Aussi les animateurs ont-ils tenu à organiser une journée au cours de laquelle des associations ont animé divers ateliers. Cette journée fournit également l'occasion à d'autres Point Information Jeunesse de participer à ces ateliers. Au total, environ deux cents jeunes issus des Points Information Jeunesse de Banyuls/Mer, de Saint André, des Albères, de



Bages, du Boulou, de Saint Cyprien, de Cabestany, de Bompas, de Milas et de Thuir ont profité des informations dispensées par les associations. Elles étaient une dizaine à avoir pris place dans la salle polyvalente parmi lesquelles l'Eléphant Vert dont l'objectif est la protection et la défense des droits de

l'enfant notamment quand celui-ci est malheureux ou en danger, la Junior Association qui a présenté ses projets. Etaient également présents la Communauté d'Agglomération chargée de sensibiliser les jeunes au tri sélectif, la Prévention Routière pour laquelle les jeunes se montraient extrêmement attentifs

notamment aux causes des accidents de la route (vitesse, alcool, drogue), la Gendarmerie qui leur a parlé de la délinquance juvénile. Un peu plus loin, un atelier abordait les thèmes traitant de la sexualité et des comportements à risques ou encore la Route 66, association de sécurité routière active de jour comme de nuit (prévention sur les événements festifs, bus et taxis de nuit etc...)

Une journée bien remplie au cours de laquelle furent également exposées des photographies, souvenirs inoubliables des activités réalisées au centre aéré. A l'extérieur étaient installés des jeux : Bubble Foot, tchoukball, sarbacane, testochoc etc...)

Après un repas pris en commun, les jeunes se retrouvèrent en soirée dans la salle des Fêtes pour y écouter un concert de Rumba catalane sous la houlette de Jimmy Vila tandis que, prenant la relève, le DJ Chris Vila fit danser tout ce beau monde jusqu'à 1 heure du matin.



Football Club : un mois de novembre riche !



Les dirigeants du club ne sont pas avarés d'initiatives et le mois de novembre a débuté avec l'adhésion de l'association au Programme Educatif Fédéral (PEF) de la FFF. Le but du PEF est de capitaliser sur les vertus éducatives du football et de promouvoir des opérations pédagogiques sur 6 thématiques qui sont : la santé, l'engagement, citoyen, l'environnement, le

Elisabeth GOETSCHY
Secrétaire
06 85 47 87 14

fair-play, les règles du jeu et l'arbitrage, la culture football. Dans ce cadre, Stéphane Roig qui pilote le PEF au district a été sollicité par le club afin qu'il le présente aux éducateurs et entraîneurs villeneuvois. Son intervention a eu lieu le 2 novembre dernier. Le référent du club pour cette action sera Michaël Dargaud mais tout le monde est concerné : joueurs, parents, éducateurs, entraîneurs, dirigeants. Les dirigeants comptent sur l'implication de tous pour faire en sorte que cette participation au PEF soit une vraie valeur ajoutée ! Ensuite, il y a eu une occasion, qu'il ne fallait pas rater, d'emmener des apprentis footballeurs voir un match de Ligue 1. Le FCVR a donc saisi cette opportunité offerte par le club phare de la région Languedoc-Roussillon et a proposé aux licenciés des

catégories U11 et U13 de faire le déplacement à Montpellier pour assister au match contre le F.C. Nantes, le 7 novembre dernier.

C'est la totalité des joueurs U12 et U13 (9) et un peu plus de la moitié des U10 et U11 (10) qui étaient finalement présents pour ce déplacement, accompagnés par Bryan, Bruno, Didier, Jean-Bernard et Elisabeth. Aventure partagée avec nos amis du FC Argelès et nous remercions David Miguel et Alexandre Font d'avoir accepté notre proposition de faire le trajet en commun.

Les enfants ont apprécié cette sortie, au cours de laquelle, ils ont chanté, se sont enflammés et ont tissé des liens qui ne pourront être que bénéfiques au sein de leur équipe. A renouveler !



Bourse aux jouets: un évènement incontournable

A l'approche des fêtes de fin d'année, quoi de plus subtil et judicieux que de mettre en contact acheteurs et vendeurs pour une bourse aux jouets.

Mais pas uniquement des jouets ; il suffisait de se promener dans les travées de la salle Polyvalente pour constater que l'essentiel des objets exposés se composait des vêtements suivis de près par des bandes dessinées ou des peluches.

A l'image des vide greniers, vendeurs et acheteurs négocient les prix en direct et acheter à moindre coût ou se débarrasser d'objets devenus obsolètes, tel est la finalité de cette vente. Si cette

bourse aux jouets a permis à certains de repartir avec des objets plein les bras, elle a également généré un élan de solidarité de la part des parents qui ont choisi d'offrir des jouets au profit d'associations caritatives.

Ce dimanche 15 Novembre aura démontré toute le savoir faire de la Junior association V2R qui est passée maître dans l'organisation d'un tel évènement comme d'ailleurs

dans d'autres domaines.

Tout était prévu : restauration rapide à la disposition des exposants et de tous ceux qui souhaitaient prendre le repas de midi sur place.

La V2R avait tout prévu sauf la possibilité d'accueillir l'excédent d'exposants.

100 places alors que le nombre de demandes dépassait largement ce chiffre. Alors la V2R victime de son succès ?



Junior Association V2R
04 68 55 83 09

Le Cambodge : nouveau pays d'action pour la v2r

Pendant des années, les jeunes de la Junior Association V2R se sont rendus au Cameroun pour y rénover des orphelinats. Cette destination, compte tenu des événements, a été boudée en 2014 et la situation ne s'étant pas améliorée en 2015, les jeunes n'avaient d'autres solutions, pour réaliser un chantier jeune, que de se tourner vers un pays où les enfants vivent encore dans de sombres conditions. Ce pays, c'est le Cambodge, pays marqué par des années de terreur dont les enfants subissent encore à ce jour les conséquences. Fin Octobre donc, profitant des vacances scolaires, dix neuf jeunes s'envolèrent vers l'Asie. Dix sept heures d'avion avant de fouler le sol cambodgien et d'affronter une température avoisinant les 40°. Une fois installés, un vaste programme les attendait. En premier lieu, la visite d'un orphelinat et contact



avec une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui récupère des enfants en bas âge dans les décharges publiques pour tenter de les insérer dans la société.

Dans cet orphelinat, nos jeunes ont pu, une demi-journée durant, s'occuper d'enfants dénutris et handicapés.

Après deux jours passés dans la capitale Phnom Penh, les jeunes de la V2R se sont rendus à KEP, un petit bourg côtier.

Là, les attendaient une centaine d'enfants.

Les jeunes villeneuvis

profitèrent de leur séjour à KEP pour équiper un dortoir de matelas (les lits en étant dépourvus) et de moustiquaires (indispensables dans ce pays). Mais si les orphelins disposent majoritairement d'un toit, leur plus grand plaisir, ils le découvrent dans le jeu. D'où l'aménagement d'aires de sport qui ont comblé d'aise ces petits cambodgiens qui ont pu également profiter des multiples activités que nos jeunes leur ont proposé, ces derniers allant même jusqu'à dormir dans le même établissement afin de partager leur quotidien. Nos jeunes villeneuvis ne pouvaient partir sans offrir des cadeaux à leurs hôtes qui, en signe de remerciements avaient organisé une fête typiquement cambodgienne.

De retour à Phnom Penh, nos jeunes découvraient l'association Kampuchéa Ballo qui s'emploie à insérer les jeunes orphelins grâce au rugby.

A cet effet, furent mis en place des ateliers rugby qui permirent aux Ville-neuvis et aux Cambodgiens de partager des moments d'émotion.

Ce voyage au Cambodge a permis à nos jeunes catalans de découvrir une autre culture, un autre mode de vie qu'ils ont pu partager à travers des visites et des chantiers qu'ils ont développés. Au-delà de la solidarité dont ils ont fait preuve envers ces petits orphelins aux conditions de vie extrêmement précaires, les jeunes de la V2R ont eu un comportement exemplaire qui mérite d'être signalé.

Une expérience qui en appelle d'autres avec peut-être une nouvelle destination.

En tout cas un projet qui, lorsqu'il sera finalisé, devrait être rapidement dévoilé !



La sardane fait des émules



Pendant un jour et demi, les Samedi 14 et Dimanche matin 15 Novembre, la salle des Fêtes était le théâtre d'une initiation à la Sardane, danse emblématique du Roussillon.

Ce stage, organisé conjointement par les sardanistes de Villeneuve de la Raho et de Céret se déroule deux fois par an, au printemps et en automne, tantôt à Villeneuve de la Raho tantôt à Céret. Ont participé à cette initiation les danseurs des clubs de Clairà et des Albères. Au total, trente cinq personnes, sous la houlette de Georgette Galy, ont déroulé des pas de

danse qu'ils reproduiront plus tard, en public, lorsque leur technique sera affinée. En effet, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la sardane nécessite de longues heures d'entraînement si l'on veut parvenir à une maîtrise complète. A moins que les mouvements de cette danse ne soient innés chez certains danseurs catalans.

André Mealle
06 70 87 20 24

La carpe solidaire du téléthon



Après le repas des Anciens Combattants, c'est un enduro de pêche à la carpe qui était organisé du Vendredi 6 au Dimanche 8 Novembre. Dix neuf équipes soit trente huit participants venus des quatre coins de France, étaient répartis autour du grand lac Parmi eux le champion de France !

Il faisait un temps idéal ce deuxième week-end de Novembre et les cyprinidés n'étaient pas encore entrés en léthargie. Ceci explique les nombreuses prises effectuées, à moins peut-être, que les monstres du grand lac n'aient voulu, à leur manière, participer à cette grande cause qu'est le Téléthon.

Contrairement aux enduros précédents, celui-ci était particulièrement relevé. Pas moins de cinq membres font partie de l'équipe de France dont le capitaine et leur palmarès est des plus éloquents. Deux d'entre eux ont terminé 3^{ème} et 4^{ème} au championnat du monde. Mais à tout seigneur tout honneur: le savoir faire ou la chance? Toujours est-il que la plus grosse prise (18kg330) fut l'oeuvre du capitaine Nicolas Patin, bourguignon d'origine. Le même qui n'hésita pas à dire tout le bien qu'il pense du lac de Villeneuve, certainement le plus beau en France dit-il. Et d'annoncer que les qualifications pour les championnats de France auraient lieu en Avril 2016 à

Villeneuve de la Raho tandis que le championnat aurait lieu, lui, en Octobre toujours autour du grand lac.

A l'issue de cet enduro le classement s'établit comme suit:

1^{er} : Patin Nicolas & Renna Mickaël

(33 prises pour un poids de 404, 780 kg)

2^{ème} : Bernier Robert & Garges Mathieu

(32 prises pour un poids de 318 kg)

3^{ème} : Neyrat Mat hieu & Pouyade David

(26 prises pour 263, 690 kg)

Au cours de cet enduro furent retirées de l'eau 1787,580kg de carpes, toutes relâchées selon la méthode du «No Kill» ce qui enlève à la pêche sa fonction alimentaire, recentrant cette activité parmi les activités sportives de plein air...

L'ensemble des participants fut remercié par Madame le Maire qui se fit un plaisir de leur remettre des récompenses bien méritées tandis que Monsieur Compagnon, après des années de bons et loyaux services annonçait qu'il quittait la présidence de l' APPMA.



Christian Compagnon
06 31 72 74 40

Une recrue de taille pour l'académie des sports de combat



C'est avec un immense plaisir que l'équipe dirigeante du club a appris la nouvelle Samedi 17 Octobre: Virginie Lombardo venait de passer avec succès le dernier examen du certificat de qualification professionnelle de Savate Boxe française.

La commune de Lunel accueillait les 16 candidats, venus de toute la ligue Languedoc Roussillon, se présenter à cet examen très prisé et oh combien difficile à obtenir. En effet, sur 16 candidats, 10 furent reçus.

L'obtention du diplôme fédéral d'enseignant en Savate implique rigueur, discipline ainsi qu'une parfaite connaissance des textes fédéraux, le tout associé à un niveau de pratique irréprochable et de technicité élevée.

Parallèlement, le club villeneuvois met un point d'honneur à la formation de ses meilleurs élèves en leur apportant la plus grande attention durant leur cursus de formation. Virginie Lombardo retrouvera donc ses collègues enseignants diplômés à la salle Montade. Samedi 17 Octobre, à Millas, Julien Journaux, après quatre années de pratique, décrochait son Gant Jaune, obtenant pour cet examen le score enviable de 86 points sur 120.

C'est, forts de ces résultats, que les nombreux adhérents ont repris le chemin de l'entraînement.

Ainsi les petits (garçons et

filles) se retrouvaient à 40 le mercredi de 17h à 18h30. Chez les adultes, même ferveur pour les cours de perfectionnement technique du Lundi et du Mercredi de 19h à 20h20.

Un plus cette année: un entraînement spécial débutants est animé le Vendredi de 20h à 21h30 par Virginie Lombardo; quant aux entraîneurs ils sont présents le Samedi de 10h30 à 12h.

Outre ses vertus bénéfiques, éducatives et sociales, la Savate Boxe Française est un sport qui apporte de l'assurance dans la vie de tous les jours, une amélioration de la condition physique, de la souplesse et surtout une meilleure réactivité face à une agression. Vous inscrire au Club Boxe

Française, signifie que vous serez encadré par une équipe d'éducateurs diplômés :

- * Yann Pecqueur,
- * Virginie Lombardo,
- * Olivier Frentz,
- * Grégory Bolt et
- * Olivier Mollet,

l'ensemble placé sous la direction d'Alain Dubuisson. Quant aux compétiteurs, Marie Lou Mollet, Anaïs Dranes, mais aussi Julien Journaux et bien d'autres seront présents lors des compétitions départementales ou nationales.

Testez votre courage et pratiquez une activité physique à la fois ludique et efficace.



Marie Lou Mollet vainqueur à Saint Hippolyte

La commune de Saint Hippolyte accueillait le dimanche 22 Novembre le challenge départemental réservé aux jeunes des différents clubs du département.

Le club de Villeneuve de la Raho y était brillamment représenté par sa toute jeune Espoir d'à peine 13 ans: Marie Lou Mollet. Cette dernière remporta les deux assauts qu'elle mena face à deux jeunes garçons au demeurant très déterminés mais que Marie Lou priva habilement de victoire.

Durant cette journée récréative, elle reçut de la main des officiels la coupe du Meilleur Styliste de sa

catégorie. Marie Lou participera le dimanche 29 Novembre à Ille/Têt à un challenge d'une autre envergure puisque régional.

L'entraîneur Alain Dubuisson place énormément d'espoirs sur cette jeune compétitrice et rappelle que Marie Lou participera aux Championnats de France catégorie Benjamin, épreuve qui lui permettra de dévoiler ses multiples talents.

Ce même dimanche Virginie Lombardo, nouvelle Instructrice à l'Académie des Sports de Combat, participait quant à elle à une formation de Juge Arbitre. Elle siègera désormais à la table des officiels lors des

différentes rencontres qui se dérouleront dans le département.

La Savate Boxe française est une discipline dont l'enseignement qui se veut, avant tout éducatif, est ouvert aux jeunes dès l'âge de 6 ans ainsi qu'aux plus anciens, sans limite d'âge. Cinq cours, selon les âges et les niveaux, sont dispensés chaque semaine à la salle Montade par des enseignants diplômés d'Etat et fédéraux.



Libre expression - Espace réservé - Groupe d'élus minoritaires

Le monument aux morts est placé, là où tout le monde le voit, tel que l'avaient souhaité les anciens combattants de l'époque par devoir de mémoire. Beaucoup de Villeneuvois ne souhaitent pas son déplacement et une telle décision ne peut pas être prise sans consulter la population.

Les tangueros comme à Buenos Aires



Le Vendredi 20 et le Samedi 21 Novembre, l'association «Tangueros de la Raho» avait organisé deux soirées dans la salle des Fêtes Paulin Gourbal.

La soirée du Vendredi était une soirée d'intégration à destination des nouveaux membres de l'association. Une soirée marquée essentiellement par la présentation de l'instrument emblématique du Tango Argentin : le Bandoneon. Cet instrument devient, dans les années 1890, l'instrument phare du Tango car sa particularité réside dans le fait qu'il possède des sons dramatiques «tristes». Ce soir-là le bandoneon fut admirablement joué par Laurent,

un villeneuvois qui dirige un orchestre-école à Albi. Le Samedi soir eut lieu un concert dirigé par l'orchestre «La Lora Tango», collectif de musiciens fondé par deux montpelliérains. Une soirée consacrée aux villeneuvois, adhérents de l'association et à leurs amis, amateurs de tango argentin. Deux soirées qui ont attiré un nombreux public. Félicitations aux Tangueros de la Raho pour leur dynamisme et les soirées conviviales qu'ils organisent régulièrement.

Soirée festive à «l'association Lac»

L'association L.A.C. (Artisans et Commerçants) De Villeneuve de la Raho tient à remercier les artisans et les commerçants de leur présence et de leur implication le Vendredi 6 Novembre lors de l'apéritif dinatoire organisé chez Djamel - Pizza Station.

Une soirée destinée à susciter un échange convivial entre professionnels afin de mieux se connaître. De nombreuses cartes de visite ont été échangées permettant ainsi d'accéder aux coordonnées des uns et des autres. L'association remercie également la municipalité et notamment Madame Jacqueline Irles pour sa présence à cette manifestation.



Un grand moment de partage à renouveler !

à noter

Dimanche 20 décembre 2015

Le Comité des Fêtes organise à la salle des Fêtes, Paulin Gourbal

une raffle

le Dimanche 20 décembre 2015 à 16h

De nombreux lots à gagner.
Venez nombreux !

Samedi 26 décembre 2015

L'association « Football Club de Villeneuve de la Raho » organise à la salle des Fêtes, Paulin Gourbal

une raffle

le Samedi 26 décembre 2015 à 15h

De nombreux lots à gagner.
Venez nombreux



Esprit Coiffure « Sandrine et Muriel » fête leurs 10 ans

Nous remercions tous nos clients pour leur fidélité et vous invitons à venir à un apéritif le **vendredi 18 décembre à partir de 19h** au salon.

Promotion sur tout le mois de janvier 10 ans = 10€ *

* à valoir sur une prestation d'un montant minimum de 40€



Téléthon 2015



Vendredi 4 Décembre : à partir de 19h - Salle polyvalente
Repas Spectacle - Soirée proposée par les associations de Villeneuve de la Raho.
Spectacle seul dès 20h30 : adulte 5€, enfant 2€ (sur place).

Samedi 5 décembre : 14h - Salle Jules Oliu
LOTO organisé par l'association « les fils d'argent »



Marché de Noël - Salle des Fêtes 12 et 13 décembre 2015

L'association des Commerçants et Artisans de Villeneuve de la Raho, la municipalité et le Comité d'Animation vous proposent un marché de Noël les 12 et 13 décembre de 10h à 19h à la salle des Fêtes, Paulin Gourbal .

* Retrouvez sur place différents stands.
* Samedi 12 à partir de 15h30, arrivée du Père Noël à la salle des Fêtes pour la distribution de cadeaux et du goûter.

Toute la journée des animations seront proposées aux enfants:
pêche aux canards, manège...



Spectacle de fin d'année des enfants du périscolaire

Mardi 15 Décembre 2015

Les jeunes du périscolaire vous présenteront leur spectacle de fin d'année, à la salle polyvalente, dès 17h30
Venez nombreux



Réveillon du jour de l'An 2016 Jeudi 31 Décembre 2015



LE C.C.D 66 vous propose,
LE TRADITIONNEL RÉVEILLON
DE LA SAINT SYLVESTRE,
à la salle des Fêtes de Villeneuve de la Raho
PRIX par personne : 84 €
Enfant jusqu'à 12 ans : 26 €

Places limitées
Réservations obligatoires
Jusqu'au
28 Décembre 2015
au
04 68 55 97 72
ou
06 30 52 20 94

Ambiance assurée
jusqu'au petit matin !



Menu

APÉRITIF DE BIENVENUE

accompagné de ses mises en bouche

ASSIETTE PÉRIGOURDINE

Foie gras, Magret fumé, Mesclun, tomate confite et pointes d'asperges

GRATIN de FRUITS de MER au Banyuls

Cassolette de supions, moules, calamars, crevettes

TROU CATALAN

FRICASSEE de CHAPON aux Cèpes

Ecrasé de patate douce et barquette d'artichaut aux champignons poêlée

SAINT MARCELIN aux fruits secs

DESSERT de L'AN NEUF

TRIO DE VINS Bouchés
"Château Planères"

CAFÉ - CHAMPAGNE - COTILLONS

Petit déjeuner pour les nuiteux



AGENDA

Vendredi 27 novembre - Vidéo Conférence R. Martinez - Salle Polyvalente 18h30

Dimanche 29 novembre - Goûter des aînés - Salle des Fêtes

Vendredi 4 et Samedi 5 décembre - Téléthon

Dimanche 6 et 13 décembre - Elections Régionales - Salle Polyvalente

Mardi 8 décembre - Réunion publique «Pont Reart» - 18h30 - Salle des Fêtes

Samedi 12 et Dimanche 13 décembre - Marché de Noël - Salle des Fêtes

Mardi 15 décembre - Spectacle Périscolaire - Salle Polyvalente - 17h30

Judi 17 décembre - Habiter Mieux - Salle des Mariages - de 9h à 11h

Vendredi 18 décembre - Concert de Noël du conservatoire - Salle des Fêtes - 18h

Samedi 19 décembre - Gala de danse «Art dance show» - 20h30 - Salle des Fêtes

Dimanche 20 décembre - Raffle du Comité des Fêtes - 16h - Salle des Fêtes

Samedi 26 décembre - Raffle organisée par l'association du Foot - Salle des Fêtes - 15h

Judi 31 décembre - Réveillon jour de l'an - Salle des Fêtes

Samedi 2 janvier - Raffle organisée par l'association du Foot - Salle des Fêtes

Vendredi 8 janvier - Soirée Repas Spectacle «Les Oiseaux de Nuit» - Salle Polyvalente

Dimanche 10 janvier - Vœux de Madame le Maire - Salle Polyvalente

P.15

P. 6

P. 7

P.15

P.15

P. 6

P. 14

P.15



email : villeneuve.de.la.raho@wanadoo.fr

Standard Mairie 04.68.55.91.05

Fax 04 68 55 80 98

Urbanisme 04 68 55 87 00

Etat civil, concessions,

Social 04 68 55 85 36

Comptabilité 04.68.55.85.35

Ressources humaines ... 04.68.55.87.02

Services Techniques..... 04.68.55.97.89

Camping Municipal..... 04.68.55.83.51

Espaces Jeunes..... 04.68.55.83.09

Ecole primaire 04.68.55.92.19

Ecole maternelle 04.68.55.95.52

Cantine 04.68.55.83.25

Périscolaire 04.68.55.80.73

Assistante Sociale 04.68.37.60.20

Déchetterie 04 68 37 84 51

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le dimanche de 9h à 11h45

Communauté d'Agglomération 24h/24

Eau & assainissement

Adduction Eau Potable.... 06 42 83 08 17

Eau usée 06 24 93 13 96

Astreinte 04 68 08 64 00

Transports Bus 04 68 61 01 13

Urgence EDF 09 72 67 50 66

Urgence Sécurité Gaz ... 0 800 47 33 33

Médiateur/Rue Raoul Otero . 06 86 12 03 21

Police Municipale 04 68 55 87 01

Police Municipale 06 15 20 89 91

Gendarmerie d'Elne 04 68 22 05 46

Gendarmerie 17

SAMU 15

Pompiers 18

Mairie

1, rue du Général de Gaulle
66180 Villeneuve de la Raho

Bulletin Municipal

L'écho de Villeneuve

Périodicité : Mensuel

Direction de la publication :

Jacqueline Irlès

Direction de la rédaction :

Michèle Bares

Conception et impression :

Réalisées par nos soins

Horaires d'ouverture des services Municipaux :

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Service d'astreinte municipale

Le service d'astreinte ne fonctionne qu'en complément des heures normales d'ouverture des services techniques

Téléphone de l'élu de permanence : ☎ 06 12 33 30 39